

Déclaration du XXIIIe sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'ALBA-TCP



Déclaration du XXIIIe sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'ALBA-TCP

« Vers le 20ème anniversaire de la fondation de l'Alliance ».

Nous, chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique - Accord commercial entre les peuples (ALBA-TCP), réunis à Caracas (Venezuela) le 24 avril 2024 pour célébrer le XXIIIe sommet de l'Alliance dans le cadre de la Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie pour la paix, en tant que mécanisme de défense et de promotion de la paix et du respect du droit international, en adhérant toujours à l'idéologie émancipatrice des pères fondateurs et des précurseurs de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'à la volonté et à la vocation d'unité des dirigeants fondateurs de notre Alliance, Hugo Rafael Chávez Frías et Fidel Castro Ruz.

Réaffirmant notre ferme engagement en faveur du renforcement de l'ALBA-TCP, en tant que mécanisme d'union, de dialogue et d'accord politique, fondé sur les principes de solidarité, de justice sociale, de coopération et de complémentarité économique, qui nous permet d'affronter dans de meilleures conditions les dangers et les défis découlant du scénario mondial complexe, caractérisé par l'aggravation de l'irrespect et la menace constante qui pèse sur la paix, la sécurité, la souveraineté et l'autodétermination des nations.

Convaincus de la nécessité de donner un nouvel élan aux principes et valeurs fondateurs de l'ALBA-TCP et, dans ce contexte, aux pays de l'Alliance :

1. Nous adoptons l'Agenda stratégique 2030 de l'ALBA-TCP, comme guide et document vivant pour affronter les années à venir et consolider l'Alliance de manière globale, dans un effort conjoint pour renforcer les domaines les plus importants pour le développement et le bien-être de nos peuples.
2. Nous soulignons l'importance de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) en tant que véritable mécanisme d'intégration régionale, de dialogue et de coordination politique, au sein duquel l'ALBA-TCP doit continuer à faire entendre la voix de nos peuples ; à cet égard, nous félicitons Saint-Vincent-et-les-Grenadines pour le travail accompli à la tête de la CELAC au cours de l'année écoulée et nous soutenons la République sœur du Honduras, qui a assumé cette année la présidence pro tempore.
3. Nous réaffirmons l'importance et notre engagement à défendre la « Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix » qui, dix ans après son adoption lors du deuxième sommet de la CELAC à La Havane (Cuba) en janvier 2014, reste pleinement valide.
4. Nous réaffirmons notre ferme soutien au dialogue permanent entre la République bolivarienne du Venezuela et la République coopérative de Guyana en vue de parvenir à une solution satisfaisante entre les parties, comme le prévoit la déclaration conjointe d'Argyle de 2023, afin que tout différend entre les deux États puisse être résolu dans le cadre du droit international, y compris l'accord de Genève de 1966, et pour le maintien de la région en tant que zone de paix.
5. Nous exprimons notre engagement en faveur de la défense de la souveraineté nationale sans ingérence extérieure ; par conséquent, nous rejetons les postulats de la doctrine Monroe qui, après 200 ans, continue d'être utilisée pour justifier des actions déstabilisatrices et interventionnistes en Amérique latine et dans les Caraïbes ; nous condamnons également fermement tout effort visant à établir de nouvelles formes de domination dans la région et nous revendiquons le droit de vivre dans un continent libre de toute hégémonie impériale.
6. Nous exigeons la levée immédiate et inconditionnelle des mesures coercitives unilatérales criminelles - illégales et injustes - imposées aux peuples et aux gouvernements du Nicaragua et du Venezuela, car elles sont inconciliables avec le droit international, violent les droits de l'homme et la Charte des Nations unies et nuisent à la pleine réalisation du développement économique et social des deux peuples et, par conséquent, de la région. Nous exigeons que les pays responsables de l'imposition de ces mesures accordent une réparation et une compensation adéquates aux pays et aux peuples touchés.
7. Nous soutenons la juste revendication du Venezuela contre les États-Unis en rejetant la décision arbitraire de révoquer les licences qui facilitent les opérations au Venezuela dans différents domaines du secteur productif, dans le but d'extorquer le gouvernement vénézuélien, en cherchant à influencer ses actions et décisions souveraines et à s'ingérer dans ses affaires intérieures.
8. Nous ratifions notre ferme condamnation du blocus économique, commercial et financier génocidaire et illégal imposé par le gouvernement des États-Unis d'Amérique contre Cuba et soulignons le soutien historique des États membres de l'Alliance à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis

d'Amérique contre Cuba ».

9. Nous exigeons l'exclusion de Cuba de la liste unilatérale, fallacieuse et arbitraire, de pays qui soutiendraient le terrorisme, établie par le Département d'État des États-Unis, ce qui a un impact négatif sur toutes les sphères de la société cubaine et sur le bien-être de son peuple, en intensifiant la guerre économique criminelle et en augmentant les difficultés pour entrer dans le commerce international, réaliser des opérations financières et acquérir des intrants de base.
10. Nous rejetons les nouvelles demandes d'accès au financement pour le développement des peuples du Sud, avec l'imposition d'une vision eurocentrique qui ne tient pas compte des vulnérabilités aux impacts négatifs du changement climatique, en particulier pour les petits États insulaires en développement.
11. Nous réaffirmons notre juste revendication auprès des pays européens pour des réparations et des compensations pour le colonialisme, les horreurs de l'esclavage, la traite transatlantique des êtres humains et le génocide perpétré contre les peuples indigènes.
12. Nous réitérons notre engagement en faveur des efforts internationaux visant à mettre fin au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et, à cet égard, nous saluons le « Séminaire régional des Caraïbes sur la mise en œuvre de la quatrième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme », qui se tiendra en mai 2024, dans la ville de Caracas, au Venezuela.
13. Nous soulignons l'importance de la coopération internationale, y compris la coopération multilatérale, pour aider les États les plus vulnérables, les petits États insulaires en développement (PEID) et les États en développement sans littoral. Nous soutenons la convocation de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, sur le thème « Tracer la voie d'une prospérité résiliente », qui se tiendra à Antigua-et-Barbuda du 27 au 30 mai 2024.
14. Nous exigeons la nécessité urgente de coordonner des mécanismes de coopération et de solidarité efficaces avec le peuple de la République sœur d'Haïti afin qu'il puisse avancer sur la voie d'une paix et d'un développement durables, toujours dans le plein respect de sa souveraineté et en rejetant le schéma interventionniste imposé par les intérêts impériaux.
15. Nous dénonçons le recours à des stratégies de guerre non conventionnelles contre des gouvernements et des dirigeants démocratiquement élus dans la région, y compris l'utilisation de procédures judiciaires politiquement motivées et juridiquement non fondées (lawfare).
16. Nous exprimons notre rejet le plus ferme de la perquisition inhabituelle de l'ambassade du Mexique à Quito par le gouvernement équatorien, qui crée un dangereux précédent menaçant la paix et la stabilité de notre région, et nous exigeons la restitution du statut d'asile précédemment accordé par le gouvernement mexicain à l'ancien vice-président Jorge Glas, conformément à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et à d'autres règles du droit international.
17. Nous exprimons notre rejet et notre condamnation les plus fermes du génocide commis par Israël dans la bande de Gaza, avec la complicité et le soutien du gouvernement des États-Unis, qui a entraîné l'une des pires catastrophes humanitaires de notre époque. À cet égard, nous adoptons le communiqué spécial sur la situation en Palestine annexé à la présente déclaration.
18. Nous saluons le processus électoral au Venezuela, qui aura lieu le 28 juillet 2024, et réaffirmons notre respect du droit de chaque pays à élire ses autorités, sans interventions d'aucune sorte qui portent atteinte à l'intégrité et à la transparence de son processus démocratique.
19. Nous saluons le rôle important des BRICS dans la construction d'un monde multipolaire et pluricentrique, qui avance sur la voie de l'équité, de la justice et de la prospérité des peuples. Nous exprimons également notre soutien aux pays membres de l'ALBA-TCP qui ont exprimé leur intérêt à ajouter leur potentiel à ce bloc d'économies émergentes et nous espérons qu'un dialogue direct pourra être établi entre l'ALBA et les BRICS, ce qui contribuera à un équilibre politique et économique mondial plus inclusif.
20. Nous célébrons la commémoration du bicentenaire des batailles de Junin et d'Ayacucho, actes héroïques menés par le libérateur Simon Bolivar, qui ont vaincu le colonialisme espagnol du XIXe siècle et expulsé les armées royales de notre Amérique après 300 ans de conquête et de domination.

Deux cents ans plus tard, nous reconnaissons leur importance historique et l'héritage d'unité, de liberté, d'indépendance et d'égalité qui continue de résonner comme la raison et l'essence des luttes des peuples de notre Amérique.

21. Nous accueillons avec enthousiasme les résultats des débats de la Rencontre pour une alternative sociale mondiale, qui s'est tenue du 18 au 20 avril 2024 à Caracas, au Venezuela, avec la participation d'organisations et de mouvements sociaux du monde entier.
22. Nous accueillons avec enthousiasme les résultats des débats développés lors de la Rencontre pour une alternative sociale mondiale, qui s'est tenue du 18 au 20 avril 2024, à Caracas, au Venezuela, avec la participation d'organisations et de mouvements sociaux du monde entier.
23. Nous saluons la nomination du nouveau Secrétaire exécutif de l'ALBA-TCP, M. Jorge Arreaza, et nous confions au Secrétariat exécutif le soin de coordonner la mise en œuvre de l'Agenda stratégique 2030, dans ses horizons politiques, économiques, sociaux, culturels et communicationnels ; en stimulant un plan économique qui a pour épicerie la nouvelle architecture financière régionale, à travers des institutions telles que la Banque de l'ALBA, l'Accord Petrocaribe et le SUCRE en tant qu'instrument de premier plan.

Caracas, 24 avril 2024

(Cubaminrex – ALBA)

(Source Cubaminrex)

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/exclusivas/353092-declaration-du-xxiii-sommet-des-chefs-detat-et-de-gouvernement-de-lalba-tcp>



Radio Habana Cuba